

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION LE
GRANIER,**

LE MARDI 14 JUIN 2022,

BILAN MORAL 2021.

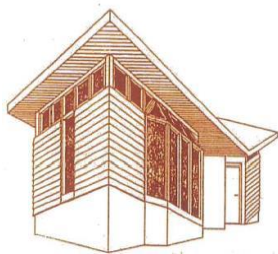
Bienvenue à notre assemblée générale du mardi 14 juin 2022. Merci à la direction du SPIP qui met à notre disposition régulièrement sa salle de réunion et nous accompagne tout au long de l'année, merci à la direction de la Maison d'Arrêt de sa présence constante et du partenariat de proximité que nous avons développé avec les personnels à l'accueil des familles. Merci aux associations amies, l'ASDASS, la communauté Emmaüs, qui sont toujours proches de notre action et avec lesquelles nous partageons les mêmes valeurs.

Celles d'une association déjà vieille de bientôt quarante ans (Après une période de mobilisation et de recherche de fonds privés et publics puis de construction, l'Abri Familial a ouvert en mai 1986.) : un regroupement de bénévoles, issus d'organisations caritatives, des droits de l'homme ou simples citoyens mobilisés pour l'accueil des familles et des proches des personnes incarcérées, familles qui sont si souvent confrontées à des situations de vulnérabilité individuelle et de précarité sociale, économique.

Merci à chaque bénévole, à toutes celles et ceux qui se sont succédés pour cette présence chaleureuse et respectueuse, et bienvenue aux nouveaux qui nous rejoignent. Saluons nos prédécesseurs : Myriam Béraldin et Reynold Legrand, qui furent présidents du Granier, et Marcel Sanchez, ancien président de notre fédération régionale, la Framafad.

Nos dernières assemblées générales se sont déroulées sur fonds d'incertitudes et de changements.

Pour rappel, nous ne savions pas le 12 mars 2020 au soir, lors de notre assemblée générale, conviviale et amicale, que le Président de la République était en train d'annoncer la fermeture de tout le pays pour cause de COVID et que chacun allait vivre claquemuré de nombreux mois, dans un scénario aussi incertain qu'anxiogène. La vie en détention allait en être bouleversée, pour les personnes incarcérées, les personnels, les intervenants, les familles et les bénévoles.

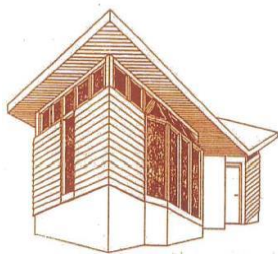


Un an plus tard, le 15 juin 2021, nous avons tous salué l'action de Pierre Cuheval, chef d'établissement partant en retraite, et accueilli Frank Lamoline, son adjoint et successeur à la tête de la Maison d'Arrêt. Déjà il y a un an, nous vous annoncions l'imminence du déménagement dans la Maison des Familles et la nécessité d'anticiper au mieux un mode de fonctionnement et d'organisation adapté à ces nouveaux locaux. Déménagement rendu obligatoire dans le cadre des travaux de sécurisation des rives de l'Hyère et c'est avec beaucoup de souvenirs, un peu de nostalgie, que nous abandonnons notre cher abri familial.

Aujourd'hui, c'est fait et les événements se sont précipités courant mai jusqu'à l'emménagement dans la Maison des Familles, toute neuve mais pas encore totalement achevée... Et il nous faut maintenant trouver nos marques, nous organiser au mieux dans ce nouvel et grand espace, avec plein de projets. Mais nous y reviendrons plus tard.

Revenons sur l'année écoulée. Quels regards porter sur notre activité et quelles perspectives peuvent-elles être dessinées?

D'abord un constat général. Ce fut encore une année difficile pour tous. Avec d'abord un nombre de personnes incarcérées toujours autour de 200% de taux d'occupation, ce qui entrave la vie quotidienne des détenus, freine les objectifs de réinsertion qu'on pourrait pourtant légitimement espérer et rend les conditions d'exercice des personnels particulièrement difficiles. Le COVID a amplifié cette situation avec des suspensions des activités de formation, de loisirs, la fermeture des ateliers, la réduction des visites au parloir,... Notre Abri Familial a suivi ces mouvements, ouvrant, fermant, appliquant les consignes sanitaires, réduisant notre activité à l'essentiel, sans boissons ni documents d'information ni livres, ni jouets, ni crayons pour les enfants: une présence, un accueil parfois au sein de l'Abri mais le plus souvent dehors. Et nous voici transformés en bénévoles de rue !!! Cette présence dehors est proactive car il faut aller vers les gens avec quasiment rien à proposer et en même temps, quelle richesse de rencontres, d'instantanés partagés, debout, assis sur le banc ou une chaise, en face de la porte d'entrée, brèves rencontres et aussi discussions

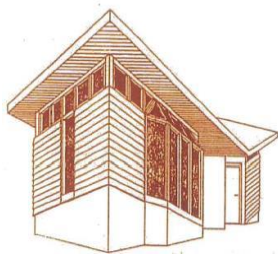


profondes (On va à l'essentiel), médiation, tranquillisation et réassurance des personnes avant la visite au parloir qui est toujours une épreuve attendue et souvent redoutée, tout ceci avec le sourire et un partenariat efficient avec le surveillant de porte.

Ce fut encore une année en demi-teinte pour notre association car nous avons ouvert notre Abri Familial la moitié du temps environ et notre activité s'est réduite à 3000 passages de familles et proches. Comme dans tous les autres accueils familles, plusieurs bénévoles ont cessé leur activité, à cause de soucis de santé, de l'âge et aussi de la suspension des permanences ; il s'est avéré difficile de recruter tant que notre horizon restait bouché et que nous n'avions ni date de reprise ni de déménagement. Heureusement, depuis plusieurs mois, cette situation évolue et de nouvelles personnes nous rejoignent et s'investissent dans les permanences et aussi dans l'organisation des activités à venir. Des bénévoles retraités et aussi des étudiantes, ce qui crée une dynamique intergénérationnelle.

Deux journées de formation sur l'accueil des enfants, avec le concours de Gérard Benoist, psychologue intervenant en SMPR (Service Médico-Psychologique Régional) et président de notre union nationale, l'Uframa, ont réuni les bénévoles du Granier au dernier trimestre 2021. Une stagiaire du SPIP a participé à l'une de ces deux journées puis à une permanence du mercredi, jour des enfants, au sein de l'accueil.

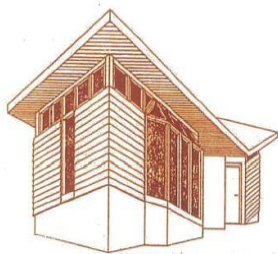
La Framafad, fédération régionale des accueils familles (Dont j'assume la présidence) a également proposé deux journées de formation : en novembre, sur le bénévolat et sa motivation, et en mars sur l'utilisation des livrets d'accueil présentant la détention, à destination des familles. Nous avons également commandé une soixantaine de ces livrets, à utiliser durant nos permanences.



Les réunions de bénévoles ont malheureusement été limitées et n'ont vraiment reprises qu'en mars (Commissions et réunion plénière avec le chef d'établissement.). Les liens personnels, le téléphone, les mails et maintenant un groupe Whatsapp ont compensé autant que faire se peut cette situation. Il a été organisé, à l'initiative de la direction, deux visites de l'établissement pénitentiaire pour les bénévoles le souhaitant, ce qui constitue une expérience et une connaissance très utiles dans l'accueil des familles. Une nouvelle journée de formation dédiée au parcours pénal est prévue pour cet automne.

Le recrutement des bénévoles. Ce fut assurément une expérience intéressante même si elle s'est avérée chronophage et parfois infructueuse. L'association France Bénévolat Savoie nous a contactés et proposé ses services. Après une réunion de présentation, nous avons passé convention avec cette association. Nous avons aussi utilisé les médias locaux- Le Dauphiné Libéré, RCF et Radio France Bleu Pays de Savoie : qu'ils soient remerciés de leur accueil attentif et de qualité, pour présenter l'activité du Granier, évoquer la situation carcérale et faire un appel à bénévoles. De même, nous étions présents au Forum des Associations organisé par la Ville de Chambéry le 14 septembre 2021... Sans compter les demandes d'information et mails réguliers que nous recevons de personnes souhaitant nous rejoindre et à qui nous répondons longuement et personnellement....

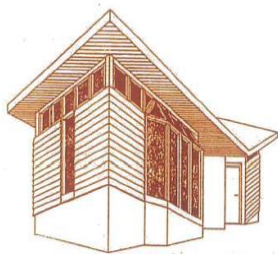
Bref et disons-le franchement : il y a en moyenne dix contacts (Que nous pourrions appeler de curiosité) pour un engagement ferme. Heureusement, ce sont des personnes de grande qualité qui nous rejoignent !!! Nous avons voulu en complément de la charte des bénévoles qui a été actualisée cette année, écrire une fiche missions qui a été discutée en commission puis validée en réunion plénière, fiche qui dit concrètement l'activité durant les permanences et constitue un troisième document référentiel après la charte et le dépliant général, qui sera lui aussi bientôt actualisé.



Nous avons monté un dossier Service Civique qui a été accepté par les services de l'Etat (Autre particularité d'un tel dossier : sa complexité administrative et plus de quatre heures d'écriture à quatre mains...) mais nous n'avons pas fait le choix à ce jour de recruter un jeune dans ce cadre : en effet, nous ne sommes pas encore pleinement installés dans la Maison des Familles, un tutorat important et de proximité est exigé, et enfin un coût mensuel significatif nous est demandé si nous voulons bénéficier d'une structure support, nécessaire pour un groupement de bénévoles, sans structure administrative dédiée.

Le site internet (Ainsi que la page facebook) reste un outil précieux qui donne en temps réel des informations sur l'accessibilité aux parloirs en période COVID, les conditions d'accès, l'organisation des colis de Noël, ainsi que des documents administratifs téléchargeables (Permis de communiquer, liste du linge autorisé, virements bancaires,...). Des demandes diverses et individuelles proviennent de toute la France, de l'étranger aussi, Suisse, Italie, Belgique, Espagne,... Des accueils individuels ont été réalisés suite aux mails envoyés car les demandes étaient complexes et quelques familles ont été reçues à l'Abri Familial, individuellement. La messagerie peut être aussi utilisée par des professionnels, tel une éducatrice qui nous interroge sur l'accompagnement d'un mineur placé qui rend visite à son père incarcéré... Ou enfin des anonymes qui voudraient faire des dons : de livres ou même d'un piano... La messagerie nécessite d'être réactif et de répondre en temps réel aux demandes des familles et des partenaires, nous amenant à assurer une veille électronique.

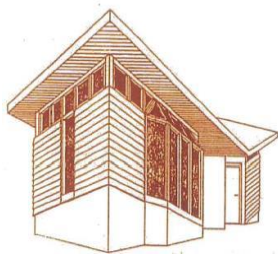
Cette année encore, nous avons mené l'opération Colis de Noël, qui s'adresse à l'ensemble des personnes incarcérées, en nous adaptant au contexte sanitaire. Grâce aux dons de la Communauté Emmaüs et des adhérents, nous avons acheté brioches, papillottes et autres chocolats, qui furent distribués en paquets cadeaux par les surveillants, les bénévoles ne pouvant aller en détention, pour raisons sanitaires. Une vingtaine de cadeaux supplémentaires furent confiées au chef d'établissement, pour les entrants de la fin d'année.



D'autres actions ont été réalisées comme notre participation à l'achat des kits tabac pour les détenus entrants durant le week-end, à l'initiative de l'encadrement de la Maison d'Arrêt. Nous avons participé à plusieurs réunions concernant le chantier de la Maison des Familles, le Conseil d'Evaluation de la Maison d'Arrêt, l'installation du nouveau chef d'établissement, les assemblées générales de l'ASDASS, d'Emmaüs. Nous avons eu des entretiens individuels avec le représentant du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté et avec une étudiante de Sciences- Po Grenoble dans le cadre d'un mémoire. Notre participation à la Framafad permet des échanges fructueux avec les autres équipes de bénévoles, des séances régulières de formation et des contacts réguliers avec la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires) qui soutient régionalement les actions des bénévoles dans le cadre des accueils familles, comme nous sommes soutenus au plan local.

Comment envisager cette année à venir? Principalement, c'est notre déménagement dans la Maison des Familles, avec une nouvelle organisation qui sera affinée en Bureau en ce début de l'été. Plusieurs questions sont encore en suspens : quid des permanences ? Avec un ou deux bénévoles ? Comment bien organiser le nettoyage quotidien d'un local de 80 m² ? L'importance de garder le lien si utile pour les familles et pour nous avec le surveillant de porte... La présence de partenaires, comme le SPIP, au sein de la Maison des Familles... Quel protocole pour la mise en place des kits jouets à destination des enfants se rendant au parloir? Quel mobilier enfin et comment organiser l'espace enfants dans la Maison des Familles et en terrasse, suivant les recommandations de la commission Accueil des enfants? Autant de sujets qui bien entendu, sont abordés et discutés puis mis en place avec les directions de la Maison d'Arrêt et du SPIP.

Les familles aussi ont vécu et vivent des périodes difficiles, liées au COVID et aux restrictions sanitaires ; plus que jamais, elles sont confrontées à des situations de grande vulnérabilité et en même temps, elles nous montrent qu'elles ont des ressources et se battent pour ne pas être enfermées dans la



double peine qui les accable. Ce temps quotidien partagé avec elles participe modestement du maintien des liens familiaux, de la réinsertion des personnes et de la prévention de la récidive, à côté de l'action indispensable du service public.

Pour reprendre quelques lignes d'un article du Monde du 4 mai 2021, on retiendra que différemment d'autres pays européens, comme les Pays Bas ou l'Allemagne, le nombre de personnes incarcérées en France est toujours en forte hausse. Au 1^{er} avril, 71053 personnes sont incarcérées et 14713 sont sous surveillance électronique. Soit 85772 personnes exécutant une peine privative de liberté.

Enfin, 50 établissements sont aujourd'hui occupés à plus de 150% et 6 dépassent même les 200%.

Pour nous, c'est une évidence que nous soulignons chaque année: il existe un lien systémique entre le développement des incarcérations et l'augmentation de la récidive.

Autrement dit et ce n'est pas un paradoxe, plus on incarcère et moins on réinsère.

Merci à chacune et chacun de votre attention.

La secrétaire,

Sylvie ALDEBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sylvie Aldebert', written in a cursive style.

Le Président,

Michel BOULANGER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Michel Boulanger', written in a cursive style.